

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Band: 42 (1995)
Heft: 11-12

Rubrik: Aktuell = Actualité = Attualità

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FACTS wollte seinen Lesern himmelschreiende Fakten über ein leeres Zentrum Schwarzenburg servieren. Dabei ist das Magazin jedoch mit falschen Zahlen ins Fettnäpfchen getreten.

FACTS: Hier sind die Facts!

JM. FACTS-Journalist Mario Tuor hält es mit Butterbrot und Peitsche: In Ausgabe 42/1995 seines Magazins rühmt er zwar im Kleingedruckten die Zivilschützer als «motivierter Helfer», greift dann jedoch im Hauptartikel mit dem ironisch-traurigen Titel «Leider alles leer» um so kräftiger zur Peitsche. «Für 44 Millionen hat der Bund eine Ausbildungsstätte erstellt. Nun fehlen die Auszubildenden», heisst es hier. Und weiter: «Was somit während zehn Jahren überdimensioniert war, soll nun dank dem Bau von drei zusätzlichen Zimmertrakten und einem zweiten dreigeschossigen Schulgebäude ausgelastet werden.» «Zivilschutz» hat das Bundesamt für Zivilschutz (BZS) gebeten, zu den Anwürfen in FACTS Stellung zu nehmen. Hier die Erläuterungen des BZS:

Die im FACTS 42/1995 kritisierte Auslastung des EAZS in Schwarzenburg basiert auf falschen Zahlen und Fakten.

Mit dem neuen Zivilschutzgesetz vom 1.1.1995 wurde das Ausbildungsvolumen zwischen Bund, Kanton und Gemeinden neu aufgeteilt. Der Bund erhielt durch die Übertragung der Ausbildung sämtlicher Dienstchefs und der gesamten Instruktorenausbildung ein grösseres Volumen. Die Kantone wurden von der Ausbildung der Dienstchefs entlastet, übernehmen aber neu die Ausbildung der Blockchefs, wodurch das Volumen bei den Kantonen etwa gleich geblieben ist. Durch diese Verschiebung wurden einzig die Gemeinden etwas entlastet. Diese Umverteilung garantiert den Kadern eine einheitliche, verbesserte Ausbildung.

Gemäss den Grunddaten für die Sollbestände in den ZSO, die von den Kantonen geliefert wurden, müssen durch den Bund jährlich etwa 6550 schutzdienstpflichtige Kader ausgebildet werden. Die

Ausbildungsdauer für die meisten Funktionen beträgt eine Woche. Ausnahmen bilden die Chefs ZSO und ihre Stellvertreter, die Chefs Übermittlungszug und die Dienstchefs AC-Schutz; ihre Ausbildung dauert zwei Wochen. Nebenamtliche Instruktoren besuchen das EAZS während dreier Wochen. Die Ausbildung für hauptamtlichen Instruktoren beträgt 24 Wochen.

Diese rund 6550 Personen werden in 204 Kurseinheiten aufgeteilt (eine Kurseinheit besteht aus sechs Klassen mit je zehn Teilnehmern). Das EAZS verfügt – nach der Einweihung des Neubaus – über vier

Kurseinheiten. Das EAZS wäre somit während 51 Wochen pro Jahr total ausgelastet. Aus Erfahrung wissen wir aber, dass bis zu 20 Prozent der ursprünglich Gemeldeten aus verschiedenen Gründen den Kurs verschieben. So kommen wir auf eine Auslastung des EAZS von mindestens 41 Wochen, was einer optimalen Auslastung gleichkommt (Wochen mit Feiertagen, Ferienzeit [Juli/August] können nicht belegt werden). Zusätzlich belegt die Zentralstelle für Gesamtverteidigung (ZGV) das Zentrum mit jährlich zehn bis zwölf Kurseinheiten.

Die gegenwärtige Unterbelastung des EAZS ist auf die Herabsetzung des Schutzdienstleistungsalters und die dadurch entstandenen Lücken im Kader der ZSO zurückzuführen. In unserem föderalistischen System haben die höheren Kader im Zivilschutz zuerst die Ausbildungslehrgänge in Gemeinde und Kanton zu absolvieren, bevor sie die Kurse des Bundes besuchen können. ▣

Belegung des EAZS

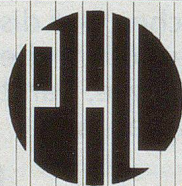
(die Zahlen basieren auf den von den Kantonen gemeldeten Grunddaten)

Sollbestand

Chefs ZSO und Stellvertreter	4540
Dienstchefs (ohne DC ACS)	7930
Vorgesetzte und Spezialisten im Übermittlungsdienst	6000
Vorgesetzte und Spezialisten im ACS D	3290
Nebenamtliche Instruktoren	etwa 1000
Hauptamtliche Instruktoren	etwa 500

Auszubildende Kader im EAZS pro Jahr

	Kaderkurse	Weiterbildungskurse
Chefs ZSO und Stellvertreter	680	680
Dienstchefs (ohne DC ACS)	1190	1367
Vorgesetzte und Spezialisten im Uem D	1105	343
Vorgesetzte und Spezialisten im ACS D	558	386
Nebenamtliche Instruktoren	100	
Hauptamtliche Instruktoren	25	125
	<hr/>	<hr/>
Total	3658	2901
		6559 Personen



PLANZER HOLZ AG
6262 LANGNAU LU

Schutzraum-Liegestellen und Zubehör
Tel. 062 81 13 94, Fax 062 81 36 26

SYSTEM PLANZER aus Schweizer Holz

Unschlagbar in Stabilität, Einfachheit. Alles verschraubt. Platzsparende Lagerung. Integrierbar in Kellertrennwände oder als Obstthürden aufbaubar.

Achtung: Zivilschutzorganisationen können die Liegen in kommunalen Übungen preisgünstig selber anfertigen. Rufen Sie uns an!

Die Zivilschutzdirektoren der Kantone tagten dieses Jahr in Glarus

Vom Sparen beim Zivilschutz und von ehrlicher Politik

Die Jahresversammlung der Konferenz der Zivilschutzdirektoren der Kantone (ZSDK) findet jedes Jahr in einem anderen Kanton statt. Die Rolle des Gastgebers übernahm diesmal der Kanton Glarus, der mit Rudolf Gisler neu auch den Präsidenten der ZSDK stellt. Bundesrat Arnold Koller betonte die Wichtigkeit der Koordination der Nothilfepartner bei der Katastrophenbewältigung. Für Arnold Koller sind Budgetabstriche beim Zivilschutz nicht mehr tolerierbar. Wer als Parlamentarier fordere, müsse dartun, von welchen Aufgaben er den Zivilschutz entsprechend entlasten wolle. Dies, und nur dies, sei ehrliche Politik.

HANS JÜRG MÜNGER

Rudolf Gisler, ZSDK-Präsident und Glarner Regierungsrat, stellte am 26. Oktober zu Beginn seinen 39000 Einwohner mit 29 Gemeinden und 14 Zivilschutzorganisationen umfassenden Kanton vor und wickelte die statutarischen Traktanden speditiv ab. Beschlossen wurde, die Konferenz des kommenden Jahres am 24. Oktober im Kanton Waadt abzuhalten.

Facettenreich und anspruchsvoll

Zivilsatorische Katastrophen und Notlagen beschäftigten die Öffentlichkeit sehr stark, führte Bundesrat Koller hierauf in seinem Referat aus. Behörden und Zivilschutzorgane hätten sich mit hohen Erwartungen auseinanderzusetzen. Die Zivilschutzorganisationen seien wertvolle mitverantwortliche Teile der kantonalen und kommunalen Dispositive zur Katastrophen- und Nothilfe. Dieser Auftrag an den Zivilschutz sei ungleich facettenreicher und anspruchsvoller als früher; der Tatbeweis müsse im praktischen Einsatz jederzeit

erbracht werden können. Auf die Erfüllung dieser Forderung sei vorab die Ausrichtung auf allen Stufen auszurichten.

Jedem Menschen seinen Schutzplatz

Selbstverständlich wolle man keine Überproduktion beim Schutzraumbau. Es dürfe aber auch nicht am grundlegenden Prinzip «Für jeden Menschen in unserem Land ein Schutzplatz» gerüttelt werden, meinte der bundesrätliche Redner und fuhr fort: «Diese Maxime ist zwar zurzeit alles andere als populär, aber nach wie vor richtig und nötig. Der Golfkrieg hat uns drastisch gezeigt, wie schnell die Stimmung in der Bevölkerung umschlagen kann. Herr und Frau Schweizer fragten damals plötzlich in grosser Zahl besorgt nach Schutzmasken, Jodtabletten und dem Standort ihres Schutzraumes.

Präventive und kostengünstige Schutzmassnahmen für eine ungewisse Zukunft erfordern Langfristigkeit im Denken und Handeln. Dabei sind wir heute in der glücklichen Lage, dass sich unsere Anstrengungen angesichts des erreichten hohen Standes im Schutzraumbau auf Lückenfüllung und Werterhaltung konzentrieren können.

Unser Zivilschutzalltag verlangt von uns vor allem Konsequenz. Nicht nur in der Umsetzung des neuen, modernen Zivilschutzleitbildes, sondern auch in der Schaffung und Beibehaltung günstiger politischer Rahmenbedingungen.»

Weitere Kürzungen gefährden den Zivilschutz-Auftrag

Für Bundesrat Koller lässt sich das anspruchsvolle Programm der Zivilschutz-

reform in der jetzigen Zeit chronischer staatlicher Defizite nur durchhalten, wenn der Beweis angetreten wird, dass auch der Zivilschutz durch klares Setzen von Prioritäten und durch eine effiziente Verwaltung seinen Sanierungsbeitrag leistet.

«Diesen Beweis haben wir in vollem Umfange erbracht!», rief Arnold Koller aus und fügte bei: «Durch konsequente Ausrichtung auf neue Bedrohungsnormen und klare Schwergewichtsbildung (1. Priorität: Ausbildung, 2. Priorität: Material, 3. Priorität: Schutzbauten – und konsequenten Verzicht auf alles bloss Wünschbare) hat der Zivilschutz bisher mehr als jede andere staatliche Tätigkeit zur Sanierung der Finanzen auf allen Stufen, nicht nur im Bund, beigetragen. So konnten wir die Bundesaussgaben für den gesamten Zivilschutz von 220 Millionen Franken im Jahr 1991 auf heute 133 Millionen Franken (Voranschlag 1996), also um 40 Prozent, und jene für Schutzbauten von 120 auf 47 Millionen Franken, also um 60 Prozent, senken. In gleichem Umfang reduzierten sich insgesamt auch die Aufwendungen für die Kantone und die Gemeinden. Gerade die starke Reduktion der Zahlungskredite für die Schutzbauten hatte vor allem für die Gemeinden schmerzliche Konsequenzen, konnte doch der Bund keine Teilzahlungen an den Schutzraumbau mehr leisten. Auch für die nähere Zukunft ist mit einer positiven Entwicklung leider nicht zu rechnen.

Weitere Einschnitte sind nun nicht mehr möglich, denn sie würden die Erfüllung des Auftrags des Zivilschutzes unmittelbar gefährden. Wer, wie dies gerade in der Vorwahlzeit immer wieder geschah, vom Zivilschutz weitere grosse Sparbeiträge verlangt, muss, wenn er politisch ehrlich

FOTO: H. J. MÜNGER



Der oberste Schweizer Zivilschutzchef, Bundesrat Koller, mit den für den Zivilschutz in den Kantonen zuständigen Regierungsrätinnen und -räten in der Landesbibliothek Glarus.

ist, gleichzeitig dartun, von welchen Aufgaben er den Zivilschutz denn entsprechend entlasten will. Im übrigen können von einem Budgetposten, der nur gerade 0,3 Prozent der Gesamtaufwendungen ausmacht, für die Haushaltssanierung keine Wunder erwartet werden.»

Für den obersten Chef des Zivilschutzes in unserem Land ist die gut in Schwung gekommene Neuausrichtung des Zivilschutzes eine grosse Chance, die es zu nutzen gilt. Die gute Sache verdiene einen ganzen und beharrlichen Einsatz auf allen Stufen.

Koordination bei der Katastrophenbewältigung unerlässlich

Paul Thüring, Direktor des Bundesamtes für Zivilschutz (BZS), beantwortete zahlreiche, dem BZS aus den Kantonen eingereichte Fragen zur Ausgestaltung des neuen Zivilschutzes.

Hierauf gingen sowohl Bundesrat Koller als auch Paul Thüring in Referaten auf die

Notwendigkeit der Koordination zwischen den verschiedenen Nothilfepartnern bei der Bewältigung von natur- und zivilisationsbedingten Katastrophen ein. Arnold Koller mahnte, Schadenereignisse könnten rasch Dimensionen annehmen, die nicht mehr mit irgendwelchen professionellen Kaderorganisationen allein, sondern nur in Zusammenarbeit mit dem Zivilschutz zu bewältigen seien. In der mitverantwortlichen Einbindung des Zivilschutzes in das kantonale und kommunale Dispositiv zur Katastrophenbewältigung habe der Zivilschutz eine neue Aufgabe gefunden. Im Rahmen dieser neuen Herausforderung erhalte die Ausbildung eine zentrale Bedeutung.

Paul Thüring, Direktor des Bundesamtes für Zivilschutz, äusserte sich über die Verantwortung und die Kompetenzen bei der Katastrophen- und Nothilfe in der Schweiz und im besonderen über den Beitrag des Zivilschutzes. Die rechtliche Organisation der verschiedenen Partner in der Katastrophen- und Nothilfe, aber auch die Vielfalt

der Zuständigkeiten und Kompetenzen von Departementen und Ämtern auf Bundesstufe erfordern laut Thüring eine verbesserte Koordination. Dazu wurde unter anderem im Rahmen der Gesamtverteidigung ein ständiger Ausschuss für die Koordination der Vorbereitung der Katastrophenhilfe (COMCAT) eingesetzt. Eine bedürfnisorientierte und praxisbezogene Koordination findet zudem seit 1992 auch in der ständigen Konferenz der Direktoren des Bundesamtes für Zivilschutz, des Bundesamtes für Luftschutztruppen sowie des Schweizerischen Feuerwehrverbandes statt. Was den Zivilschutz betrifft, liegt die Hauptverantwortung für die Bewältigung von Katastrophen und anderen Notlagen grundsätzlich bei der Gemeinde und beim Kanton, wahren der Bund koordinierend und unterstützend wirkt. Dank den neuen Leitbildern von Armee, Zivilschutz und Feuerwehr seien im Bereich des Rettungswesens denn auch bereits erfreuliche Fortschritte in der gemeinsamen Aufgabenbewältigung erzielt worden. ▢

Les chefs des départements cantonaux chargés de la protection civile ont siégé cette année à Glaris

Economies à la protection civile et politique de sincérité

JM. La Conférence des conseillers d'Etat directeurs de la protection civile (CDPCi) se tient chaque année dans un autre canton. C'est le canton de Glaris qui, cette année, fut l'hôte de l'assemblée. Le nouveau président de la CDPCi, Rudolf Gisler, est également de Glaris. Le conseiller fédéral Arnold Koller a mis en évidence l'importance de la coordination des efforts entre les partenaires qui apportent des secours urgents en cas de catastrophe. Selon Arnold Koller, on ne peut plus tolérer que le budget de la protection civile souffre de nouvelles réductions. Tout parlementaire qui demanderait une nouvelle réduction devrait démontrer à quelles tâches de la protection civile il faut renoncer. C'est à cette condition seulement qu'on pourra parler d'une politique sincère.

Le 26 octobre, Rudolf Gisler, président de la CDPCi et conseiller d'Etat glaronnais débuta par la présentation de son canton qui compte 39 000 habitants, 29 communes et 14 organisations de protection civile. Il fit passer de manière expéditive les points statutaires de l'ordre du jour. L'assemblée décida de tenir la prochaine conférence le 24 octobre 1996 dans le canton de Vaud.

Beaucoup de facettes, beaucoup d'épines

Les catastrophes et les situations extraordinaires dues à la civilisation préoccupent fortement le public, déclara ensuite le conseiller fédéral Koller au cours de sa conférence. Les autorités et les organes de la protection civile doivent répondre à de grandes attentes. Les organisations de protection civile sont des éléments précieux dans les rouages des dispositifs can-

tonaux et communaux d'aide en cas de catastrophe et de situations extraordinaires, éléments qui portent leur part de responsabilité. La mission de la protection civile est pleine de facettes inégales et demande plus d'engagement que par le passé. Une preuve d'efficacité doit pouvoir être fournie en tout temps lors d'engagements pratiques. Pour pouvoir répondre à ce défi, il faut avant tout assurer l'instruction à tous les échelons.

A chacun sa place protégée

Il est clair que l'on ne veut pas une surproduction dans la construction des abris. On ne peut cependant pas se permettre de toucher au principe de base qui veut «une place protégée pour chaque habitant de notre pays», nous dit le conseiller fédéral avant d'ajouter: «Pour l'instant, cette maxime est tout sauf populaire, mais comme par le passé, elle est juste et nécessaire. La guerre du Golfe nous a montré clairement avec quelle rapidité l'opinion publique peut changer. Ce furent les Suisses qui, en grand nombre, demandèrent tout à coup, pleins de crainte, des masques de protection et des pastilles d'iode, tout en se renseignant sur l'emplacement de leur abri. Les mesures préventives de protection, qui sont toujours les plus avantageuses, face à un avenir incertain, demandent qu'on pense et agisse à long terme. Nous sommes à

l'aise aujourd'hui puisque, vu notre haut niveau de protection, nos efforts peuvent se limiter à combler les lacunes et à maintenir les valeurs acquises.

La vie actuelle de notre protection civile nous demande avant tout de rester conséquents, pas seulement en réalisant le nouveau plan directeur de la protection civile, si moderne soit-il, mais encore en créant et en maintenant un cadre politique favorable.»

De nouvelles réductions mettent en danger la mission de la protection civile

Selon le conseiller fédéral Koller, le programme copieux qui résulte de la réforme de la protection civile ne pourra être réalisé, dans les temps actuels où l'Etat connaît des déficits chroniques, que si la protection civile peut prouver qu'elle peut, elle aussi, contribuer à l'assainissement des finances, ceci en se fixant clairement des priorités et en assurant l'efficacité de son administration.

«C'est ce que nous avons prouvé!» s'écria Arnold Koller avant d'ajouter: «Jusqu'à présent, en s'adaptant systématiquement aux nouvelles formes de la menace et en fixant ses priorités (1^{re} priorité: l'instruction; 2^e priorité: le matériel; 3^e priorité: les ouvrages de protection – mesures auxquelles s'ajoute le renoncement systématique à tout ce qui n'est que désirable) la protection civile a, plus que toute autre institution de l'Etat, contribué à l'assainissement des finances, ceci non seulement au sein de la Confédération, mais aussi à tous les échelons. Ainsi, on a pu diminuer de 40% les dépenses de la protection civile en général (220 millions de francs en 1991, 133 millions au budget 1996). Les dépenses relatives aux constructions ont passé de 120 millions à 47 millions, ce qui correspond à une diminution d'environ 60%. Les dépenses des cantons et des communes ont été réduites dans les mêmes proportions. La forte réduction des crédits relatifs aux ouvrages de protection a entraîné des conséquences douloureuses pour les communes. En effet, la Confédération a dû cesser de fournir des avances sur les frais de construction des abris. Dans un proche avenir, il ne faudra malheureusement pas s'attendre à un développement favorable de la situation. De nouvelles réductions ne sont plus possibles, car elles compromettraient la concrétisation de la mission de la protection civile.

Celui qui, comme on l'a vu dans la période qui a précédé les élections, demande à la protection civile de nouveaux grands sacrifices devra nous dire, pour autant qu'il pratique une politique sincère, à quelles

tâches de la protection civile il faut renoncer. En outre, celui qui s'attaque à un point du budget qui n'excède pas 0,3% de la totalité des dépenses ne devra pas s'étonner si les miracles dans l'assainissement des finances se font attendre.»

Pour le plus haut chef de la protection civile dans notre pays, la nouvelle forme de la protection civile, pour laquelle on a pris un bon élan, est une grande chance qu'il faut savoir exploiter. Elle est une bonne chose qui mérite un engagement total et tenace à tous les échelons.

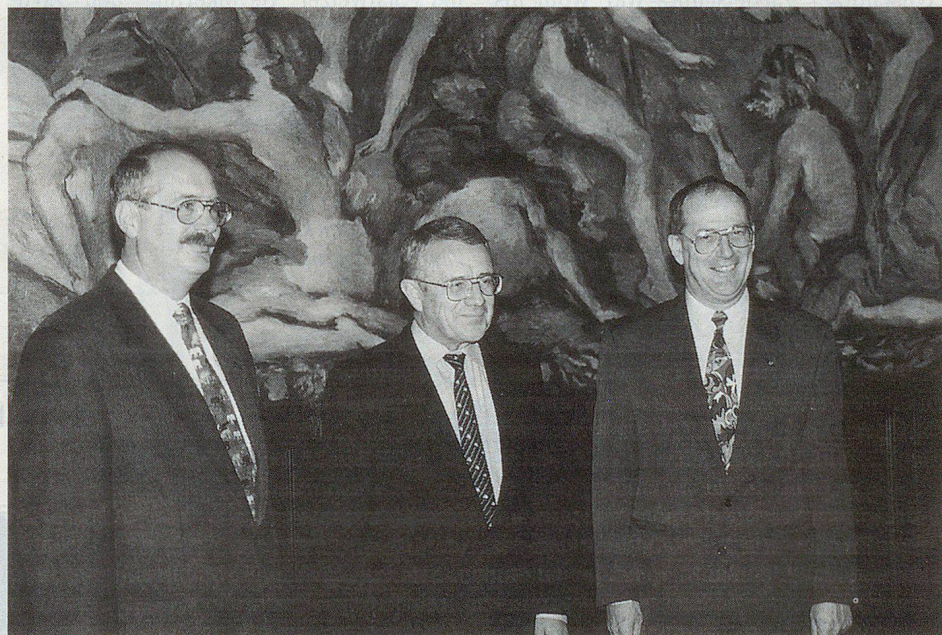
La coordination des efforts, lors d'un engagement en cas de catastrophe, est indispensable

Paul Thüring, directeur de l'Office fédéral de la protection civile (OFPC) répondit à de nombreuses questions que les cantons avaient posées à l'OFPC, à propos du développement de la nouvelle protection civile. Tout comme le conseiller fédéral Koller, Paul Thüring parla de la nécessité de coordonner les efforts des différents partenaires, lors de l'aide que ceux-ci apportent en cas de catastrophe, naturelle ou due à la civilisation.

Arnold Koller rappela que les dommages pourraient prendre rapidement une envergure telle que l'on ne pourrait plus y faire face en engageant uniquement une organisation de cadres quelconques. On ne pourrait en effet pas se passer de la protection civile pour faire face à une telle situation. En faisant porter à la protection civile sa part de responsabilité dans le cadre du dispositif cantonal ou communal d'aide en cas

de catastrophe, on lui a donné une nouvelle tâche. Ce nouveau défi donne à l'instruction une signification d'importance centrale.

Paul Thüring, directeur de l'Office fédéral de la protection civile (OFPC), expliqua comment sont réparties la responsabilité et les compétences lors de l'aide en cas de catastrophe et de secours urgents en Suisse et en particulier quelle est la contribution de la protection civile. Les bases juridiques des différents partenaires et aussi la diversité des compétences des départements et offices au niveau fédéral demandent, toujours selon Thüring, une meilleure coordination. On a entre autres, dans le cadre de la défense générale, mis en place un groupe de travail chargé de coordonner les préparatifs en vue de l'aide en cas de catastrophe (COMCAT). Une coordination, qui correspond aux besoins et reste proche de la pratique, se fait aussi depuis 1992 au sein de la Conférence des directeurs respectifs de l'Office fédéral de la protection civile, de l'Office fédéral des troupes de transport ainsi que de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers. En ce qui concerne la protection civile, le gros de la responsabilité, lors d'interventions en cas de catastrophe et dans d'autres situations extraordinaires, repose sur la commune et le canton, alors que la Confédération apporte son soutien et coordonne. Grâce aux nouveaux plans directeurs de l'armée, de la protection civile et des sapeurs-pompiers, on a déjà fait, en rapport avec les tâches communes, des progrès réjouissants dans le domaine du sauvetage. ▽



Le conseiller fédéral Arnold Koller avec M. Adrian Kleiner, chef cantonal de la PCI (à gauche) et M. Rudolf Gisler, conseiller d'Etat glaronnais et président de la CDPCI.

PHOTO: H. J. MUNGER

Die «Arena» vom 13. Oktober 1995 sorgte für Wirbel

Zivilschutz = Zuvielschutz?

**JM. Werner Marti ist Glarner Nationalrat der Sozialdemokratischen Partei. Jener Partei also, die die Armee und damit gleichzeitig den Zivilschutz halbieren will. Die jüngste Verbal-
attacke von Volksvertreter Werner Marti gegen die von ihm witzig sein wollend «Zu-
vielschutz» titulierte Organisation – am 13. Ok-
tober in der «Arena» des Schweizer Fernsehens – hat die Präsidenten der Konferenz der Chefs
der kantonalen Zivilschutzämter sowie des
Schweizerischen Zivilschutz-Fachverbandes
der Städte veranlasst, die Vorwürfe zu kon-
tern. Hier die beiden Stellungnahmen:**

Offener Brief Nr. 1 an Volksvertreter Marti

Sehr geehrter Herr Nationalrat
Ich verfasse diesen Brief in der Funktion des Präsidenten der Konferenz der Chefs der kantonalen Zivilschutzämter und nicht in der des Vorstehers des Kantonalen Amtes für Zivilschutz Glarus.
Ihr erneuter Rundschlag gegen den Schweizer Zivilschutz anlässlich der Sendung «Arena» vom letzten Freitag hat bei Zivilschutzfachleuten ein verständnisloses Kopfschütteln verursacht. Ihr Ausspruch Zivilschutz = Zuvielschutz war wohl als witziges, medienwirksames Wortspiel gedacht, Sie aber, Herr Nationalrat, haben damit einen grossen Teil der Schweizer Bürger zutiefst beleidigt. Es sind nicht nur einige Verbände, Ämter oder Bundesstellen, die sich täglich für ein gutes Image des Zivilschutzes einsetzen, sondern es sind gesamtschweizerisch etwa 380 000 Zivilschutzpflichtige, die sich grösstenteils

durch tadellosen Einsatz in der Ausbildung auf den Ernstfall vorbereiten. Auch in zahlreichen Katastrophensituationen in und ausserhalb der Gemeinden haben Zivilschutzpflichtige in den letzten Jahren Grosses geleistet und in oft sehr harten Einsätzen volkswirtschaftlich wohl X-Millionen Franken eingebracht. So hat der Zivilschutz des Kantons Basel-Stadt in den Jahren 1990 bis 1992 (Vivian) im Kanton Glarus mit 1500 Zivilschutzpflichtigen etwa 30 000 Mannstunden geleistet. War das vielleicht auch Zuvielschutz?

Bezüglich Sparpotential brauche ich Ihnen wohl keinen staatspolitischen Unterricht zu erteilen. Ich bin Ihnen jedoch sehr dankbar, wenn Sie mir und meinen Kollegen erklären könnten, wo bei 0,3 Prozent Zivilschutzausgaben, gemessen am Bundeshaushalt, ein Sparpotential liegt. Sparparolen werden in Ihrem Lieblingsmedium Fernsehen gerne ausgesprochen und vermutlich ebenso gerne gehört. Ich glaube aber, dass es einem ernsthaft gehandelten Bundesratskandidaten, Nationalrat und Volkswirtschaftsdirektor eines Kantons schlecht ansteht, den Zuschauern nur oberflächliche Wortspielereien an den Kopf zu werfen. Ein sehr grosser Teil der Bevölkerung interessiert sich auch für Fakten, und von denen war aus Ihrem Munde in der «Arena» nichts zu hören. Bedenken Sie bitte auch, dass gut 75 Prozent der Schweizer Bevölkerung den Zivilschutz bejahen, und dies sind notabene auch Ihre Wähler!

Mit freundlichen Grüssen

*Adrian Kleiner
Präsident der Konferenz
der Chefs der kantonalen
Zivilschutzämter*

Offener Brief Nr. 2 an Volksvertreter Marti

Sehr geehrter Herr Nationalrat
Am letzten Freitagabend, den 13. Oktober 1995, haben Sie sich in der Sendung «Arena» des Schweizer Fernsehens DRS mit dem Spruch «Zivilschutz = Zuvielschutz» hervorgetan, als es darum ging, mögliche Sparvorschläge aufzuzeigen.

Ausser diesem polemischen Wortspiel, dem die ideologische Verwandtschaft mit dem präsidialen «Trachtenverein» gemeinsam ist, blieben Sie uns aber Zahlen und allfällige Realisierungsmöglichkeiten schuldig. Wenn Sie als Mitglied der Finanzkommission des Nationalrates und als Volkswirtschaftsdirektor des Kantons Glarus solche pauschale Behauptungen aufstellen, hätten wir nicht Polemik, sondern Fakten erwartet. Mit konkreten Zahlen und/oder Prozentsätzen aufzuwarten, ist offenbar nur dann opportun, wenn diese zugunsten der eigenen Aussage herhalten können, sonst werden sie verschwiegen, so wie Sie es getan haben.

Im Falle des Zivilschutzes sind die Budgetzahlen, gemessen am Bundeshaushalt, derart klein, dass die meisten Zuschauer und Zuschauerinnen gemerkt hätten, dass Sie mit Ihrer Aussage eine andere Zielsetzung als «nur» die des Sparens verfolgen, denn mit 0,3 Prozent Anteil am Bundeshaushalt würde auch die vollständige Abschaffung des Zivilschutzes praktisch nichts zur Gesundung der Bundesfinanzen beitragen.

Wir bitten Sie, uns Ihre konkreten Vorschläge betreffend noch vorhandenem Sparpotential beim Zivilschutz darzulegen, denn unsere über 60 Mitgliederstädte sind sehr interessiert daran, einen Beitrag zum Sparen zu leisten.

Mit freundlichen Grüssen

*Bruno Leuenberger
Präsident des Schweizerischen
Zivilschutz-Fachverbandes
der Städte*

Armbanduhr, Quarz
Swiss made, wasserdicht
Metallgehäuse

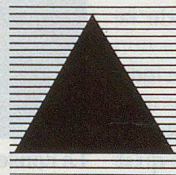
Montre suisse à quartz
boîtier noir, étanche

Orologio svizzero al quarzo
metallo, stagno



Jetzt Aktion!
Fr. 62.-
statt Fr. 69.-

Bestellung/commande/ordinazione:



Schweizerischer
Zivilschutzverband
Postfach 8272, 3001 Bern
Telefon 031 381 65 81
Telefax 031 382 21 02

La PCi – jeune et dynamique

Au Comptoir, la protection civile fait un tabac

Considérée comme un hôte d'honneur du Comptoir Suisse 95, la protection civile n'a pas raté son entrée. Il faut dire qu'avec l'aide de l'OFPC, de plusieurs communes et du Service cantonal vaudois de PCi, ce fut une belle démonstration du rajeunissement et du dynamisme retrouvé de cette institution souvent décriée.

RENÉ MATHEY

Pour ceux qui n'ont pu participer, il est bon de décrire brièvement le concept.

Situé dans les jardins du Palais de Beau-lieu, face à l'entrée principale de Jomini, le stand s'étendait sur une surface de 500 m².

Le stand principal était constitué d'une surface couverte qui abritait une douzaine d'espaces, dont un podium d'animation permanente, différentes surfaces de présentation du matériel, des jeux, une démonstration du SMT (Service de mise sur pied par téléphone) avec un point fort: la protection des biens culturels sous la forme d'une maquette de la cathédrale de Lausanne.

Sur le côté ouest, une passerelle en bois (en Y) d'un poids de 15 tonnes et d'une longueur de 50 m, à 2 m au-dessus d'une partie des jardins, permettait aux visiteurs d'avoir un point de vue original et d'accéder au stand.

L'ensemble était complété de deux tentes Orca (organisation catastrophe vaudois) reconstituant dans l'une: une salle d'opération, et dans l'autre: la protection de la population. Un petit chantier, avec du matériel d'intervention permettait au public de se faire la main. En face, un compresseur suspendu à un câble (dont l'estimation du poids faisait l'objet d'un concours) permettait à tout un chacun de manipuler un tire-fort pour faire monter ou descendre la charge. Voilà pour le décor.

Quant à l'objectif général, il consistait à se rapprocher de la population afin de créer un contact direct, en présentant les différentes facettes de ce service public.

Une étonnante fréquentation

Même si l'ensemble paraissait un peu statique, notamment dans les tentes Orca qui semblaient ne pas appartenir à l'ensemble, le stand a reçu une fréquentation ex-

traordinairement soutenue. D'ailleurs, les nombreuses personnalités qui se sont exprimées sur le livre d'or en témoignent. C'est comme si, tout à coup, d'aucuns découvraient la protection civile et son inébranlable volonté d'être au service de la population.

Pourtant, le succès n'est pas venu tout seul. On le doit à tous ceux qui ont œuvré à la réalisation de l'ensemble, avec l'aide de quelques sponsors, et surtout à tous les collaborateurs du Service cantonal (et à leurs épouses) qui ont animé le stand pendant dix jours.

Il était tout aussi étonnant de constater le nombre de questions posées par les visiteurs dont les principales concernaient le nouveau matériel, les places protégées et le SMT. Les différents concours ont rencontré également un joli succès.

Enfin, le stand a reçu un prix de la part du Comptoir Suisse, pour l'excellence de sa présentation et de ses prestations.

Animation permanente

D'abord, un grand coup de chapeau à René Lehmann, instructeur à Gollion et responsable du stand PCi qui a su «dégotter» des animations intéressantes et variées. Cela

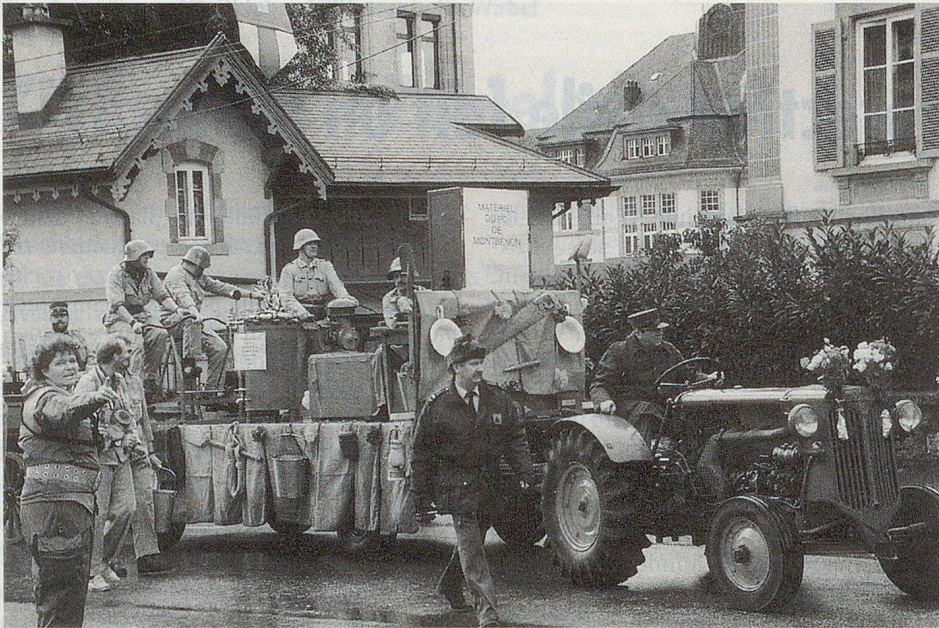
allait de la soupe faite sur place et distribuée gratuitement, à des productions de fanfares, chorales, groupes «jazzy-rock» sur le podium, animé pour la circonstance par un autre instructeur professionnel, Didier Mermoud, déguisé pour la circonstance en disc-jockey.

Autre temps fort, le défi relevé par les sa-maritains: il s'agissait de réaliser un massage cardiaque sur un mannequin pendant 10 heures.

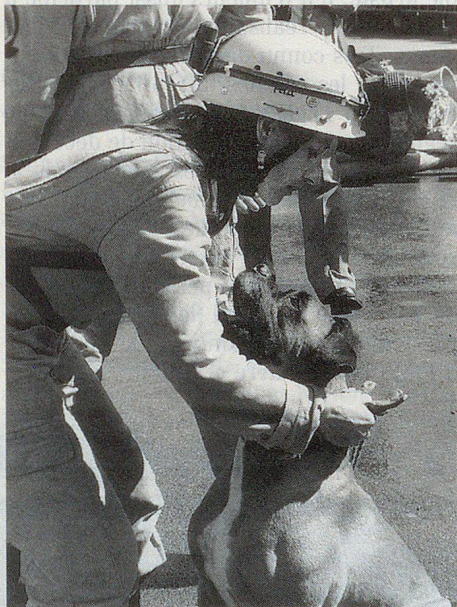
La maquette de la cathédrale de Lausanne, illustrant la protection des biens culturels (PBC) a demandé, pour sa part, pas loin de deux cents heures de travail à Michel Constantin, instructeur PCi à Villeneuve. Véritable artiste, il a d'ailleurs aussi participé à l'idée et à la réalisation du char de Villeneuve. Très connu dans la région, notamment par les crèches (50 m²) qu'il a réalisées pour l'église de Clarens, il participe régulièrement à la réalisation de décors et de chars pour les sociétés sportives de la région. Il réalisera prochainement une autre crèche, destinée elle à l'église de Porrentruy. C'est aussi l'auteur des sculptures remises à certaines personnalités, lors de leur visite au stand (le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, le conseiller d'Etat Charles Favre et Antoine Hoefliger,



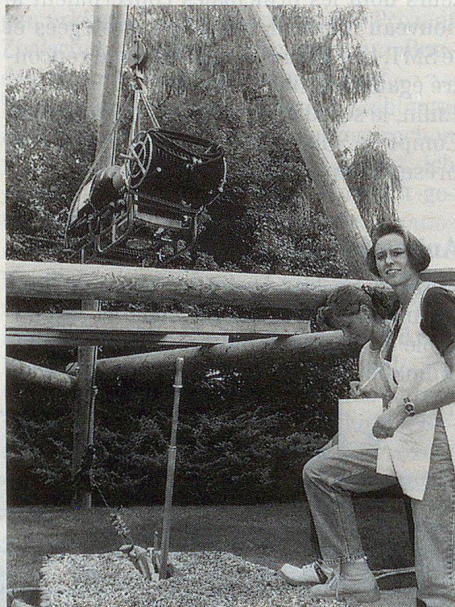
Vue générale du stand de la protection civile.



La défense antiaérienne...



Françoise félicite Zorba.



Concours: «Bon sang, quel est le poids de ce compresseur?»



René Lehmann, responsable du stand...!



Charles Favre, conseiller d'Etat et Jean-François Leuba révisent leur discours.

président du Comptoir Suisse). Quant à la maquette, elle terminera ses jours dans l'enceinte du Centre d'instruction de Ville-neuve.

Un grand jour

Le 15 septembre avait été décrété journée officielle. Un cortège, fort de quelque cinq cents participants a parcouru les rues de la ville, depuis Montbenon, en passant par la rue Centrale, la Riponne, l'avenue Vinet et les Bergières jusqu'à l'entrée Gindroz.

Le thème: «De la défense antiaérienne 1939-45 à la nouvelle PCi 1995», illustré par plusieurs chars animés, avec des démonstrations, accompagnés par deux fanfares, des chiens de catastrophe ainsi que les sapeurs-pompiers et les samaritains. Tous les chars ont été conçus par les participants eux-mêmes; ils ont récolté, tout au long du parcours, un franc succès si l'on tient compte des applaudissements enregistrés à leur passage. On a particulièrement remarqué les délégations de la commune de Brigue et de l'Office de défense d'entreprise des CFF de l'arrondissement de Lausanne qui exprimaient par

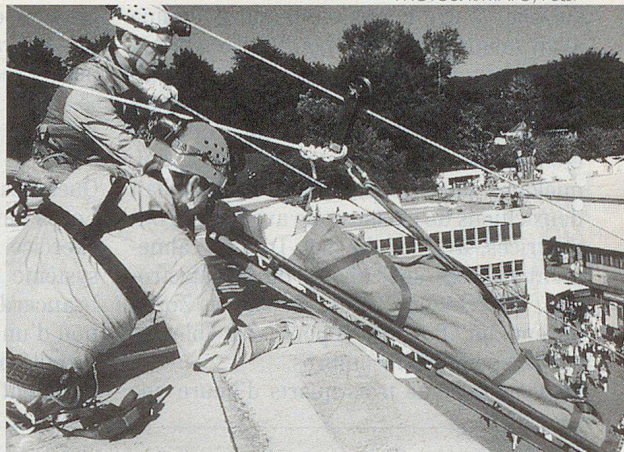
Paul Thüring, directeur de l'OFPC et Robert Bühler, président de l'USPC.





La nouvelle PCi en action.

Le Corps Mondial de Secours évacue un blessé du toit du Palais de Beaulieu.



leur seule présence la reconnaissance à tous ceux qui ont participé aux catastrophes survenues en Valais et à Lausanne. Quant à la délégation genevoise, elle se distinguait par la «maigreur» de sa participation puisqu'elle n'était constituée que de deux personnes. Il est vrai que les temps sont durs! Associés à ce cortège, les sapeurs-pompiers de Divonne-les-Bains, ainsi que l'Amicale des secouristes de cette même commune démontraient la nécessité de l'aide transfrontalière.

Scénario catastrophe

Peu après l'arrivée du cortège, le conseiller d'Etat Charles Favre a fait une intervention remarquée. Il faut dire aussi qu'il était

conforté par le résultat obtenu au Grand Conseil, soit, l'acceptation en deuxième lecture de la réforme vaudoise. Dans son intervention, Charles Favre a notamment mis en avant: «... les discussions du Café du Commerce et les anecdotes n'ont plus cours. Les interventions après l'éboulement du Pissot, les inondations de Brigue, le déraillement de Lausanne ont prouvé à quel point la PCi était efficace», et de poursuivre, qu'il faut cesser de croire que nous sommes à l'abri des catastrophes. C'est vraisemblablement cette insécurité latente, dont le citoyen prend conscience, qui aura poussé un très nombreux public à suivre l'exercice avec beaucoup d'intérêt. L'effondrement simulé d'un immeuble de trois étages, abattu par un tremblement de

terre de 7,5 degrés Richter, servait de support à un impressionnant exercice de sauvetage. Installé dans la Grande Avenue, face à l'entrée du bâtiment principal, pendant la nuit précédente par les soins de l'armée et de la PCi, un tas de décombres d'environ 300 m² attendait les quelque quatre-vingts intervenants. Il s'agira, pour les sauveteurs, de retrouver et sauver une dizaine de blessés (fictifs).

L'ensemble de l'intervention a été commentée en direct par Roland Fornerod, patron de la succursale de la base Rega de Lausanne. Vêtus de la nouvelle tenue, les sauveteurs de la PCi, sous la protection des lances des sapeurs-pompiers, ont commencé leur intervention dans les décombres, pour dégager les blessés situés en

Zusammenfassung

rm/JM. Der Zivilschutz, dieses Jahr Ehrengast am Comptoir Suisse in Lausanne, hat es sich selbstverständlich nicht nehmen lassen, sich dem Publikum ausgezeichnet vorzustellen. Dank der guten Zusammenarbeit des Bundesamtes für Zivilschutz, zahlreicher Gemeinden und des Kantonalen Amtes für Zivilschutz Waadt konnten die Verjüngung und der Dynamismus der früher oft belächelten Organisation glaubhaft gezeigt werden.

Seine Ausstellungsfläche von 500 m², direkt beim Eingang Jomini, nutzte der Zivilschutz bestens: Im grossen Zelt wurden Aktivitäten und Dienste des Zivilschutzes vorgestellt, es fanden Demonstrationen statt, und nicht zuletzt befand sich hier der gutfrequentierte Informations- und Verkaufsstand des Schweizerischen Zivilschutzverbandes. Besonders viel Anklang fand das prächtige Modell eines Teils der Lausanner Altstadt mit

der Kathedrale als Zentrum, und es wies auf die Wichtigkeit des Kulturgüterschutzes hin.

Eine vom Zivilschutz aufgebaute Holzpasserelle von 15 Tonnen Gewicht und 50 Metern Länge diente vielen Besuchern als willkommener Aussichtspunkt auf die schöne Gartenanlage des Comptoirs.

Höhepunkt der Zivilschutzpräsentation war sicherlich der offizielle Tag des Zivilschutzes vom 15. September. Dieser Tag begann mit einem langen Umzug von gegen 500 Personen, mehreren farbenprächtigen Wagen des Zivilschutzes und anderen Katastrophenorganisationen, zwei Musikkapellen sowie Führern mit ihren Katastrophenhunden und Delegationen der Feuerwehr und der Samariter. Eine eindruckliche Demonstration seines Könnens bot der Zivilschutz nach dem Umzug zusammen mit seinen Nothilfepartnern direkt vor dem Hauptgebäude. Die Übungsannahme: Nach einem Erdbeben der Stärke 7,5 auf der Richterskala ist ein dreistöckiges Haus eingestürzt und hat eine unbekannte Zahl Personen unter sich begraben.

Es galt deshalb für die rund 80 Einsatzkräfte, die 300 m² Schutt und Geröll vorsichtig abzusuchen. Zivilschützer, in der neuen Einsatzbekleidung und mit dem neuen Material ausgerüstet, fanden denn auch mehrere Verletzte, die von der Sanität übernommen wurden. Wegen zahlreicher Brandherde war die Unterstützung der Feuerwehr willkommen.

Um alle Versteckten bergen zu können, seilte die Rega aus 50 Metern Höhe zwei Hundeführerinnen mit ihren Vierbeinern ab, die erfolgreiche Arbeit leisteten. Bilanz der Zivilschutzpräsentation am diesjährigen Comptoir: Viele interessierte Zuschauerinnen und Zuschauer nicht nur bei der Grossdemonstration am offiziellen Tag, sondern auch in der Ausstellung des Zivilschutzes, wo die anwesenden Fachleute die unterschiedlichsten Fragen zu beantworten hatten. Übrigens: Für seine gute Präsentation erhielt der Zivilschutz von der Comptoir-Leitung einen Preis verliehen. ▀

surface. Entre-temps, une autre équipe avait monté une tente pour abriter le nid de blessés. Arrivé à la conclusion que plusieurs blessés étaient enfouis sous les décombres, l'aide des chiens catastrophes a été requise. C'est l'Agusta de la Rega, qui, quelques minutes plus tard, hélitreuillait deux chiens de catastrophe avec leurs conductrices, à 50 m du sol. Dirigés calmement par ces spécialistes de la catastrophe, les chiens Paddy, Basco et Zorba eurent tôt fait de repérer les blessés enfouis sous les décombres. C'est en à peine trois quarts d'heure que

les blessés étaient tirés de leur mauvais pas et transportés vers le nid de blessés pour y recevoir les premiers soins.

Le CMS se présente

Quelques jours plus tard, c'était au tour du Corps mondial de secours de présenter un exercice de sauvetage effectué par le système de la «tyrolienne» (il s'agit d'un brancard avec un blessé accompagné ou non d'un sauveteur, suspendu à un câble), installé pour la circonstance sur le toit du bâtiment principal. En face de là, le CMS

avait installé un système de descente permettant aux plus courageux des spectateurs de s'initier au rappel.

Ce corps de sauveteurs bénévoles permanent a son antenne en Suisse, plus précisément à Gollion. Il est représenté par Jean-Louis Lovis, instructeur cantonal. *Protection civile* a eu l'occasion de présenter un cours effectué à Gollion par le Corps Mondial de secours, organisme encore peu connu du grand public. Quelques-uns de ses membres étaient d'ailleurs encore en opération en Guadeloupe, à la suite du cyclone qui a ravagé l'île de St-Martin. ▀

La dernière attaque frontale de la conseillère nationale Christiane Brunner contre la protection civile est repoussée par l'APSPCV

Lettre ouverte à une représentante du peuple

JM. Christiane Brunner, conseillère nationale genevoise, est l'un des chevaux de bataille du parti socialiste suisse. C'est, on le sait, le parti qui voudrait réduire l'armée de moitié, mesure qu'il voudrait aussi, dans un même élan, appliquer à la protection civile. Lors de sa dernière attaque contre la protection civile, à la mi-octobre à la télévision, la représentante du peuple Madame Brunner trouve la protection civile trop coûteuse et inutile. Le président de l'Association professionnelle suisse de protection civile des villes (APSPCV), Bruno Leuenberger, répond comme suit:

tomne 1992), ainsi qu'à la nouvelle législation (en décembre 1993 et en été 1994). A l'époque, l'enveloppe budgétaire de la Confédération au profit de la protection civile avait été fixée à quelque 200 millions de francs par an.

Dans le cadre des trois programmes d'assainissement, le budget de la protection civile a été réduit d'une façon drastique. Pour l'année en cours, il ne représente plus que 148 millions de francs. Le projet de budget pour 1996 prévoit pour la protection civile quelque 133 millions de francs seulement, c'est-à-dire moins de 3 pour mille de l'ensemble des dépenses de la Confédération, alors que cette proportion était de l'ordre de 2 pour cent dans les années 1970. Depuis 1991, les dépenses fédérales en matière de protection civile ont, en valeur réelle, été diminuées de plus de 40 pour cent. La même tendance peut être observée dans les cantons et les communes.

Il en résulte que, plus que toute autre institution étatique, la protection civile réalise depuis belle lurette des économies très substantielles. Ne serait-il pas équitable de faire état de cette évolution dans vos déclarations publiques? Il y va en définitive de la crédibilité politique.

En ce qui concerne l'action de la protection civile, il convient de relever que, chaque année, elle fournit quelque 100 000 journées de travail (plus de 10 pour cent de l'ensemble des services d'instruction) au titre de l'aide en cas de catastrophe ou

de secours urgents ou encore sous la forme de travaux d'utilité publique.

Au-delà des secours apportés lors des intempéries des années 1987, 1988, 1990, 1993, 1994, 1995 (p. ex. éboulement de Villeneuve), voici quelques autres exemples d'intervention efficace de la protection civile et de la mise à contribution de son infrastructure (y compris des constructions de protection): accident CFF en janvier 1991 à Stein-Säckingen AG, éboulement de Randa au printemps 1991, accident CFF à Lausanne en été 1994, accueil et hébergement de requérants d'asile et de sans-abri au début des années 1990, encadrement de patients de homes et de foyers pour personnes âgées, etc.

Peut-être pourriez-vous vous convaincre de l'utilité de la protection civile en prenant contact avec les autorités et les populations touchées par l'un ou l'autre des sinistres et situations d'urgence évoqués ci-dessus.

Si malgré tout vous persistez à penser que des économies supplémentaires sont possibles dans le domaine de la protection civile, vous voudrez bien préciser concrètement vos intentions en la matière.

Tout en vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère nationale, nos salutations distinguées.

*Association professionnelle suisse de protection civile des villes (APSPCV)
le président: Bruno Leuenberger*

Madame la Conseillère nationale, Au cours du grand débat consacré par la Télévision suisse romande le mardi 17 octobre 1995 aux élections fédérales du week-end prochain, vous avez une fois de plus repris la thèse erronée et insidieuse selon laquelle l'assainissement des finances publiques nécessite en particulier une réduction des crédits affectés à la protection civile dont vous contestez par ailleurs l'utilité.

En tant que parlementaire active, vous savez sans doute que la mission élargie et les moyens de la protection civile ont été largement approuvés par les Chambres fédérales lors des délibérations consacrées au nouveau plan directeur (en été et en au-

Pour le journal *Le Nouveau Quotidien*, le centre fédéral d'instruction de la PCI à Schwarzenburg est une construction absolument surdimensionnée et sous-occupée. Ce n'est pas la première fois que LNQ opère avec de fausses données.

LNQ: Voici la vérité!

JM. Depuis sa parution, le journal romand *Le Nouveau Quotidien* s'emploie à démolir systématiquement la protection civile et ses partenaaires, en se fondant sur les qu'en-dira-t-on et des demi-vérités. Ainsi, récemment, dans son numéro du 24 octobre, le journaliste du *Nouveau Quotidien* Willy Boder écrit: «Pour former ses cadres, la protection civile s'est offert une cathédrale». Plus loin, il ajoute: «Conçu pour 350 à 400 personnes, le complexe, comprenant un gigantesque restaurant, deux salles de conférences, 180 chambres et un parking pour autant de voitures, sera utilisé seulement par une centaine d'occupants ces prochaines années. «Protection civile» a prié l'Office fédéral de la protection civile (OFPC) de prendre position au sujet des remarques de LNQ. Voici les explications de l'OFPC:

L'occupation du CFI à Schwarzenburg a été critiquée dans LNQ du 24 octobre 1995, ceci à l'appui de chiffres et de faits pour le moins inexacts.

La mise en vigueur de la nouvelle loi sur la protection civile, le 1.1.95, a apporté une nouvelle répartition du volume d'instruction entre la Confédération, les cantons et les communes. En prenant à sa charge tous les cours de chefs de service ainsi que la formation des instructeurs dans son ensemble, le volume d'instruction qui échoit à la Confédération a augmenté. Les cantons, qui furent ainsi déchargés de l'instruction des chefs de service, se virent confier, selon la nouvelle répartition, l'instruction des chefs d'îlot. Ainsi, le volume incombant aux cantons est resté quasi inchangé. Ces modifications n'ont donc déchargé que les communes. Cette nouvelle répartition garantit aux cadres une instruction uniforme et améliorée.

Selon les données de base relatives aux ef-

Occupation du CFI

(Les chiffres sont tirés des indications de base fournies par les cantons)

Etat réglementaire

Chefs OPC et suppléants	4540
Chefs de service (sans CS PAC)	7930
Chefs et spécialistes du service des transmissions	6000
Chefs et spécialistes du SPAC	3290
Instructeurs non professionnels	1000 environ
Instructeurs professionnels	500 environ

Cadres que le CFI doit instruire chaque année

	Cours de cadres	Cours de perfectionnement
Chefs OPC et suppléants	680	680
Chefs de service (sans CS PAC)	1190	1367
Chefs et spécialistes du service des transmissions	1105	343
Chefs et spécialistes du SPAC	558	386
Instructeurs non professionnels	100	
Instructeurs professionnels	25	125
	3658	2901
Total		6559 personnes

fectifs réglementaires, livrées par les cantons, la Confédération doit instruire chaque année environ 6550 membres de la protection civile. L'instruction à la plupart des fonctions dure une semaine. Seuls les chefs OPC, leurs suppléants, les chefs de la section des transmissions ainsi que les chefs du service PAC doivent suivre un cours de deux semaines. Les instructeurs non professionnels occupent le centre pendant trois semaines alors que les instructeurs professionnels suivent une école de 24 semaines.

Ces 6550 personnes environ sont réparties en 204 unités de cours (une unité de cours comprend 6 classes à 10 participants). Après son agrandissement, le CFI dispose de 4 unités de cours, en sorte que le centre serait chaque année totalement occupé pendant 51 semaines. L'expérience nous a cependant montré que pour différentes raisons, 20% des participants que les cantons ont annoncés font renvoyer leur cours. Ainsi, on arrive à une occupation du CFI d'au moins 41 semaines, ce qui correspond à une occupation totale [les semaines comprenant des jours fériés comme les temps de vacances (juillet et août) ne peuvent pas être retenues]. En plus, la Défense générale occupe le centre à raison de 10 à 12 unités de cours par année.

L'occupation momentanément faible du CFI est due à l'abaissement de l'âge limite de l'obligation de servir et aux lacunes qui en ont résulté dans les cadres de l'OPC. Dans notre système fédéraliste, les cadres supérieurs de la protection civile doivent suivre des cours dans les communes et cantons avant de pouvoir se présenter dans les cours fédéraux. ▢

NEUKOM 

Mobilier pour centres de protection civile

études et projets, fabrication

H. Neukom SA
8340 Hinwil-Hadlikon
Téléphone 01/938 01 04